



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 11 JUILLET 2022.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville à conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne.

Sont présents les conseillers suivants :

François Lupien, conseiller poste #1,
Pierre Côté, conseiller poste #2,
Éric Allard, conseiller poste #4,
Maureen Landry, conseillère poste #5,
Karina Poudrier, conseillère poste #6,

Absente : Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3,

Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière.

À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE.

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

2022.120

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point vitesse rang de la Rivière à varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2022:

2022.121

Il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le procès-verbal de juin 2022 tels que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

4. CORRESPONDANCE ;

Lecture de la liste de la correspondance

2022.122

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les déboursés en date du 11 juillet 2022, et effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois et au 11 juillet 2022 :

#	Fournisseurs (description)	
	MONTANT	
	Salaires (juin 2022)	15 419.58\$
	Int (site internet)	57.43\$
	La Capital Assurance (mai 2022)	752.85\$
	Groupe Maskatel (internet garage)	78.17\$
	Groupe Maskatel (téléphone hôtel de ville)	149.66\$
9699	annulé	
9700	Plomberie J'M l'Eau (changer chauffe-eau garage municipal) remplace le chèque numéro	
9695	797.93\$	
9701	Club de soccer (commandite 2022)	250.00\$
9702	Mun. Village NDBC (incendie au 28 avril 2022)	1 703.51\$
9703	Fondation tablée populaire (commandite 2022 p'tite à boite a lunch et inscription golf)	
	1 546.00\$	
9704	Ministre des finances (S.Q. ½ vers. 2022)	60 049.00\$
	Total :	80 804.13\$

Comptes à payer au 11 juillet 2022 :

#	Fournisseurs (description)	montant
9705	Centre informatique Drummond (système salle conférence, office 365 – 2022 – 3 adresses et divers)	5 858.44\$
9706	Cie CN (passage à niveau juin 2022)	623.00\$
9707	FBL (mandat d'audit pour 2021)	8 910.56\$
9708	Therrien Couture Jolicoeur (avocats)	1 383.73\$
9709	MRC Drummond (quote-part 2022)	16 177.86\$
9710	Mun. Village NDBC (quote-part loisir juillet 2022)	21 473.42\$
9711	R.G.M.R. (quote -part juin, juillet)	19 569.38\$
9712	Groupe Maskatel (téléphone)	225.54\$
9713	Valérie Aubin (dépenses congrès 2022)	189.96\$
9714	Xerox (photocopies)	340.69\$
9715	R. Pagé électricien (changer disjoncteur du réservoir à eau chaude garage)	263.64\$
9716	Solution Zen média (nom de domaine 2022)	34.50\$
9717	Régis Cusson (lavage de fenêtres)	140.00\$
9718	Therrien Couture (avocats)	1083.64\$
9719	Ministre du Revenu du Québec (remises salaires juin 2022)	4 159.07\$
9720	Receveur général du Canada (remises salaires juin 2022)	1 489.10\$
9721	Thomas Caya (quincaillerie)	35.51\$
9722	SCU (urbanisme)	873.81\$
9723	Cimota (scellement de fissures)	16 698.00\$
9724	Les entreprises Belle Rose (fauchage 1 ^{ère} coupe)	7 647.97\$
	Total :	107 177.82\$



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 187 981.95\$

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La parole est donnée aux gens présents dans la salle.

7.DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES

7.1 INTERNET HAUTE VITESSE:

Compte rendu du dossier internet haute vitesse, avec le fournisseur Sogetel. Des informations seront publiées dans les médias sociaux et dans le prochain journal.

7.2 MODIFICATION DE LA DEMANDE D'ALIÉNATION ET MORCELLEMENT CHEMIN DES SERRES DOSSIER CPTAQ – 436623;

2022.123

Considérant la demande d'aliénation et de morcellement des lots 4 648 310 à 4 648 314 présentée par Monsieur Bernard Jutras ;

Considérant la demande de monsieur Bernard Jutras qui désire que la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) autorise la construction de bâtiments de type « industriels » ou « condos industriels » sur un terrain de 22 916,6 mètres carrés identifié comme étant le lot 4 648 314 ;

Considérant que le propriétaire devra prendre en considération la réglementation municipale en vigueur quant à la superficie minimale, soit 4 000 mètres carrés, et à la largeur minimale de la façade, soit 50 mètres pour chacun des lots ;

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ;

Considérant que cette demande permettrait de consolider les usages commerciaux et industriels existants dans ce secteur de l'autoroute 20 ;

Considérant qu'il n'y a pas de terrain, ailleurs sur le territoire municipal, où le projet pourrait être réalisé ;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu que les membres du conseil appuient la demande présentée par Monsieur Bernard Jutras, soit le projet d'aliénation et de morcellement des lots 4 648 310 à 4 648 314 conformément à la réglementation municipale en vigueur ainsi que d'autoriser la construction de bâtiments de type « industriels » ou « condos industriels » sur un terrain de 22 916,6 mètres carrés identifié sur le lot 4 648 314.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.3 DEMANDE D'ACQUISITION DE LA RUE BLANCHETTE-MORRISSETTE

2022.124

Considérant la décision de la CPTAQ du 14 mars 2022 (431-432) sur les lots 4 648 310 à 4 648 131 du Chemin des Serres et de la rue Blanchette-Morissette afin d'autoriser les usages de commerces, de condos industriels ou d'industries ;

Considérant la conformité de ces usages avec les règlements municipaux ;

Considérant l'intérêt des propriétaires à acquérir la rue Blanchette-Morissette afin d'élaborer leur projet de développement industriel dans le secteur ;

Considérant le dépôt du projet de lotissement prévu par les propriétaires ;

Considérant qu'une demande est en cours auprès du MTQ, par le propriétaire, pour donner un accès au dernier lot en forme de pointe (côté ouest) :

Considérant qu'aucun lot ne devra être enclavé après le lotissement ;

Il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Éric Allard et résolu de proposer aux propriétaires des lots concernés de faire évaluer la valeur marchande, par un évaluateur indépendant choisi par la municipalité, aux frais des propriétaires ;

De procéder à la vente du terrain sur la base de l'évaluation reçue et suite au dépôt d'un plan de lotissement réalisé par un arpenteur au choix et aux frais des propriétaires :

Que les frais de notaire soient à la charge des propriétaires.

Que suite à la vente l'entretien de la parcelle sera entièrement à la charge du nouveau propriétaire et pour les propriétaires à venir.

Que la vente sera faite conditionnellement à ce que la pointe obtienne l'autorisation du MTQ pour avoir un accès direct au chemin des Serres ou annexée au nouveau lot existant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.4 LOCATION TABLES SALLE DU CONSEIL:

2022.125

Considérant qu'il y a une demande afin de louer les tables pliantes de la salle du conseil;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser la location des tables de la salle du conseil au coût de 5\$ chacune pour 2022. Que le prix sera réajusté pour 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2022.126

7.5 CEGEP DE DRUMMOND – BOURSE, NOUVELLE FORMULE;

Considérant la demande du Cégep de Drummond afin de remettre une bourse avec une nouvelle formule ;

Considérant que l'ancienne formule récompensait la réussite scolaire;

Considérant que la nouvelle formule souhaite répondre à l'enjeu important de rétention des talents d'ici en octroyant des bourses à des étudiantes et étudiants de la région qui ont choisi de poursuivre leurs études postsecondaires à Drummondville;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'octroyer une bourse de 350\$ à une étudiante ou un étudiant qui demeure dans notre municipalité. Que la remise de la bourse se fera le 27 octobre prochain à 17h30 au Cégep de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2022.127

8. ADMINISTRATION

8.1 TRANSPORT ADAPTÉ 2020-2021;

Considérant les deux confirmations reçues du Ministère des Transports pour les subventions des années 2020, 2021 concernant le transport adapté;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Pierre Côté et résolu d'entériner les montant de 2354\$ pour 2020 et 2354\$ pour 2021

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2022.128

8.2 SUBVENTION DÉPUTÉ 2022;

Point d'information : Notre demande a été acceptée et un montant de 15 000\$ nous a été accordé.

8.3 FOND DE LA RURALITÉ;

8.3.1 DEMANDE SUBVENTION - ENSEIGNE NUMÉRIQUE;

Considérant que notre demande au fonds de la ruralité pour procéder à l'achat et installation d'une nouvelle enseigne, a été acceptée pour un montant de 50% du projet soit un montant d'environ 15 774\$;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu de mandater la directrice générale de faire les démarches pour avoir des propositions d'enseignes numériques pour remplacer l'enseigne existante. D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente avec la MRC Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3.2 DEMANDE SUBVENTION – NUMÉRO CIVIC;

2022.129

Considérant la demande au fonds de la ruralité pour installer des numéros civiques à toutes les propriétés de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil afin de faciliter le repérage par les services d'urgence a été refusée;

Considérant que la Municipalité désire aller de l'avant avec ce projet même sans subvention;

Considérant les prix demandés à plusieurs fournisseurs;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu d'accorder le contrat à Signel Services inc. au coût de 64.11\$ par porte installée. Que le montant sera prix à même la subvention pour les mesures d'urgence 911 et de transférer la différence de la subvention Covid (surplus)

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 PROJET RÉNOVATION HÔTEL DE VILLE ET RÉFECTION MOBILIER SALLE DU CONSEIL;

2022.130

Considérant que la municipalité désire revoir le vestiaire à l'entrée, la décoration et la réfection du mobilier de la salle du conseil et la disposition du système de multimédia ainsi que rénover les planchers;

Considérant qu'il y aurait lieu de revoir la configuration du bureau administratif afin de rentabiliser les espaces classeurs, rangement et disposition des postes de travail;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de donner le contrat à Clo Design de revoir et faire les plans de la réfection souhaitée. Qu'un acompte de 770\$ soit autorisé afin de procéder à l'étude préliminaire et débiter le projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.5 COLLOQUE DE ZONE;

2022.131

Considérant la tenue du colloque de zone de l'ADMQ le 15 septembre prochain à Drummondville;

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Pierre Côté et résolu d'autoriser la directrice générale à s'inscrire au colloque de zone au montant de 125\$. Que les frais de déplacement et représentation seront remboursés sur présentation de pièces justificative.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 FACTURE INCENDIE AU 31 MAI 2022;

2022.132

Considérant la facture incendie au 31 mai 2022 au montant de 3 454.29 \$;

- Dépense de la Paroisse à 100% (Salaires pompiers)	1 610.52\$
- Dépenses 50/50 paroisse / village (Hydro Québec, FQM Assurance)	268.78\$
- Dépense de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU (Cours de secourisme, internet, Cauca frais mensuels survi-mobile, - entraide St-Cyrille)	1 574.99\$
Total facture mai 2022 :	3 454.29\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu d'autoriser le paiement au montant 3 454.29\$ pour la facture de mai 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 REVENUS ET CHARGES 2021;

Dépôt du rapport de FBL sur les revenus et charges du service incendie 2021.

10. VOIRIE ET URBANISME

Différentes informations sont données sur les projets en cours.

PHRAGMITE:

2022.133

Considérant qu'il y aurait lieu de couper la végétation phragmite et broussaille dans la courbe du chemin des Serres et Chemin Quatre-Saisons pour accroître la sécurité des utilisateurs;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu de mandater l'inspecteur municipal afin de faire couper la phragmite et végétation à l'intérieur des courbes du Chemin Quatre-Saisons et Chemin des Serres. Qu'un montant d'environ 2 000\$ soit autorisé pour procéder aux travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

11 LOISIRS ;
11.1 BIBLIOTHÈQUE ;

12. HYGIÈNE DU MILIEU ;
12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;

13. VARIA;

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS :

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h37.

2022.134

Stéphane Dionne
Maire

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / greffière-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / greffière-trésorière